JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS
LES ANNONCES DE LA SEINE

PAYS : France
PAGE(S) : 16
SURFACE : 91 %
PERIODICITE : BiHebdomadaire

DIFFUSION : 12550
JOURNALISTE : Constance Périn

► **11 novembre 2017 - N°86**

Barreau de Paris Solidarité

Trophées pro bono 2017

BARREAU DE PARIS Solidarité
Fonds de dotation

Hôtel de Ville - Paris, octobre 2017

Un élan de générosité a soufflé dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Le 10 octobre dernier, s'y est déroulée la cérémonie de remise des Trophées pro bono du barreau de Paris, laquelle a mis en lumière six initiatives solidaires et engagées, portées par les avocats parisiens. 400 d'entre eux et de nombreux représentants du monde associatif, étaient présents pour célébrer des projets de « promotion de l'accès au droit, de défense des droits de l'homme, de soutien aux réfugiés ou encore de lutte contre les discriminations, l'exclusion et la précarité ».

Dans les propos introductifs du dossier de présentation des Trophées pro bono, la vice-bâtonnière du barreau de Paris Dominique Attias fait siens les mots d'Henri Leclerc considérant que la défense des plus démunis demeure une « *obligation générale de fraternité* » pour les avocats. Dans un « *climat de crise [qui] touche plus que jamais les plus vulnérables, le devoir d'humanité lié à notre serment prend un sens particulier* » poursuit-elle. À travers ces trophées, le barreau souhaite alors promouvoir, mais aussi récompenser, certaines des initiatives citoyennes et bénévoles portées par la profession.
Lors de cette 6e édition, plusieurs actions ont été primées :

Dominique Attias et l'équipe de l'Association Défense Sans Frontière – avocats Solidaires (DSF-AS) lauréat du prix en équipe

D.R.

LE PRIX « HENRI LECLERC »

La catégorie Junior a célébré l'engagement de Norma Jullien, élève avocate, en faveur des réfugiés de l'île de Lesbos en Grèce.

LE PRIX « EN SOLO »

Dans la catégorie « *en Solo* », le prix a souligné l'implication de Maître Cécile de Smet auprès de l'association Singa « *qui s'occupe de l'accueil des réfugiés et crée notamment du lien social entre ces derniers et la culture française* ». Elle participe plus particulièrement au développement de l'incubateur de la structure nommé « *La fabrique* », qui distingue dix projets par an, autant portés par des personnes réfugiées que par des entrepreneurs. Cécile de Smet participe ainsi ses connaissances par l'animation d'ateliers collectifs d'initiation à la fiscalité, et au travers de réunions individuelles durant lesquelles elle aborde notamment les modalités de fonctionnement des associations.

LE PRIX « EN ÉQUIPE »

Le prix « *En équipe* » a été attribué à l'association Défense Sans Frontière – avocats Solidaires (DSF-AS) pour sa présence aux audiences des avocats turcs. L'association « *s'emploie aussi, partout dans le monde, à soutenir et à défendre les avocats confrontés à des difficultés ou en danger dans l'exercice de leurs missions de défense* ».

LE PRIX « RSE »

Le prix « *Responsabilité Sociale des Entreprises* » a souligné la démarche RSE du cabinet VIGO en lui attribuant cette distinction, soulignant en particulier son engagement RSA (Responsabilité Sociale des Avocats).

LE PRIX « SPÉCIAL DU JURY »

Enfin, deux prix « *Spécial du Jury* » ont exceptionnellement été attribués cette année.

• Le premier a récompensé les actions de l'Alliance des avocats pour les Droits de l'homme (AADH), association créée en 2009 qui « *coordonne un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel auprès des organisations – de toutes tailles et à dimension nationale ou internationale – actives dans la protection des droits humains* ». En huit ans, ce ne sont pas moins de 600 dossiers qui ont été pris en charge, au profit de 150 ONG, ESS et victimes.

• Le second prix vise à féliciter les travaux d'Alexa Chapotel, présidente de l'association AVIJED (Association de Vulgarisation de l'Information Juridique et de l'Éducation au Droit) qui vulgarise le langage du droit et favorise un meilleur accès au droit. L'AVIJED a ainsi lancé en 2017 sa plate-forme d'informations juridiques diffusant ses premières vidéos en langue des signes française, donnant ainsi une information juridique claire et actualisée aux personnes sourdes et malentendantes.

Constance Périn

2017-3285

Tous droits de reproduction réservés